

Pôle proximité citoyenneté culture
Direction quotidienneté citoyenneté
Rapporteur : Pierre-François LEJEUNE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_046
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2024

47 - MARCHÉS DE PLEIN AIR ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE À COMPTER DU 1ER MARS 2024

Le produit des droits de place perçus dans les halles, foires et marchés constitue une recette communale de nature fiscale, dont la détermination relève de la seule compétence du conseil municipal.

Aussi, tout comme les autres services publics qui ont été actualisés de 3,8 % pour 2024 sur Cherbourg-en-Cotentin, il est proposé au conseil municipal l'actualisation suivante à compter du 1^{er} mars 2024 :

Les marchés de plein air			
Par mètre linéaire/jour	Marché de 1ère catégorie ou dit de « grande ampleur »	Marché de 2ème catégorie ou dit de « petite ampleur »	Marché de 3ème catégorie
Services connexes	Placier - Logistique municipale - Eau et électricité - Nettoyage	Placier - Eau et électricité - Nettoyage	Aucun service
Tarifs (non assujetti à la TVA)	- Abonnés : 0,85 € - Non abonnés : 1,05 € - Petits paniers : 0,95 €	- Abonnés : 0,65 € - Non abonnés : 0,85 € - Petits paniers : 0,75 €	0,40 €
Marchés actuels : Les marchés de 1ère catégorie : - Dimanche matin : Octeville Provinces - Jeudi et samedi matin : Cherbourg centre Les marchés de 2ème catégorie : - Vendredi matin : Équeurdreville (place N. Mandela) - Mercredi matin : Octeville bourg - Mardi matin : Cherbourg centre Les marchés de 3ème catégorie : - Mardi et samedi matin : Querqueville (Rocamboles) - Mercredi matin : Cherbourg (place J. Moulin)			

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2224-18 et L.2331-3 b 6°,

VU la délibération n°DEL2022_358 du 14 décembre 2022 fixant les tarifs de l'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2023,

VU l'avis consultatif favorable de la commission extra-municipale des marchés en date du 14 décembre 2023,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs des marchés de plein air,

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 050-200056844-20240216-DEL2024_046-DE



Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'actualisation des tarifs des marchés de plein air présentés ci-dessus à compter du 1^{er} mars 2024.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 21h16		Nombre de votants : 54	
Pour : 53	Contre : 0	Abstention : 1 Gilbert LEPOITTEVIN	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 14 février 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 1^{er} février 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le quatorze février à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 1^{er} février 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire DUVAL Karine jusqu'à son arrivée 20h35) - FRANÇOISE Bruno (mandataire TARIN Sandrine à son départ 18h30) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise (arrivée 17h54) - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MARGUERITTE Camille - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier à son départ 20h00) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à GRUNEWALD Martine
HÉBERT Dominique a donné procuration à SOURISSE Claudine
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à MARTIN Patrice
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à HAMON-BARBÉ Françoise
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
Déport de RONSIN Chantal pour la question 38
SAGET Eddy a donné procuration à BROQUAIRE Guy
VIVIER Nicolas a donné procuration à PECORARO Yvonne

ABSENTE

ISOIRD Valérie

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 19/02/2024



ID : 050-200056844-20240216-DEL2024_046-DE